

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

JUIN 2018

P. 2 — RÉSULTATS

P. 4 — ACTUALITÉS

P. 6 — ÉVÈNEMENT

P. 8 — INFOS ACTIONNAIRES



SANOFI

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Chers actionnaires,

Je vous remercie pour votre participation à notre assemblée générale qui a permis d'adopter toutes les résolutions. Je suis heureux d'accueillir Emmanuel Babeau en tant que nouvel administrateur. Ses solides compétences financières et sa grande expérience internationale seront précieuses aux activités du Conseil.

Ce début de 2018 a été marqué par une intense activité, notamment en matière d'acquisitions. Les trois opérations ayant permis de créer une activité dédiée aux maladies rares du sang s'inscrivent clairement dans notre stratégie. Elles expriment notre choix d'être une entreprise raisonnablement diversifiée, c'est-à-dire suffisamment pour répartir nos risques, mais tout en évitant la dispersion. Les maladies hématologiques rares s'intègrent parfaitement à notre franchise Médecine de spécialités, et bénéficient de notre expertise et de nos infrastructures.

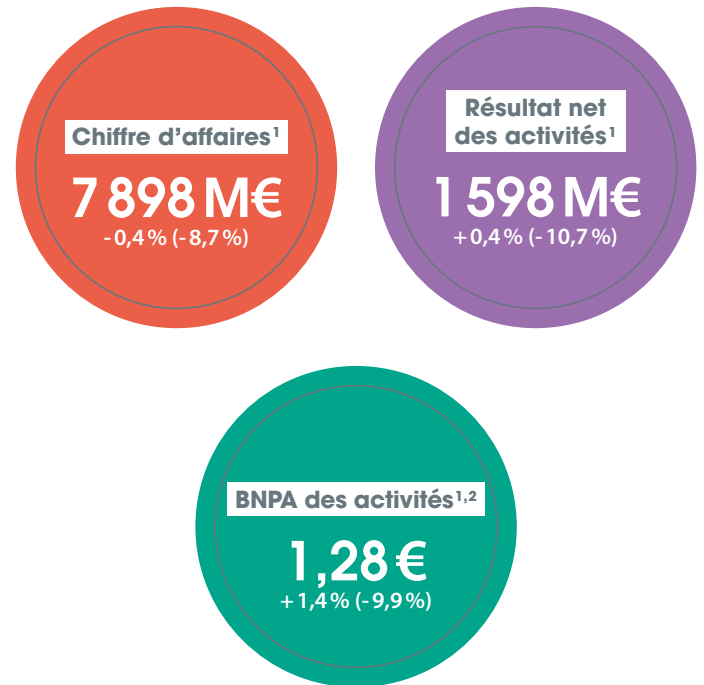
Ces opérations correspondent également à notre souhait d'être à la pointe de l'innovation. Pour Sanofi, l'innovation comprend non seulement la découverte de nouvelles molécules mais aussi tous les paramètres permettant d'améliorer leur efficacité, l'adhérence au traitement et l'amélioration des comportements des patients. Cette innovation est et sera de plus en plus multidisciplinaire : grâce aux progrès de la science et de la technologie elle ouvre des perspectives d'amélioration considérables pour la santé de tous.

Je souhaite à cette occasion souligner la passion des collaborateurs de Sanofi pour leur métier et leur mission : faire progresser la santé humaine. Je remercie, au nom du Conseil, Olivier Brandicourt, le comité exécutif et l'ensemble des 100 000 collaborateurs de cette maison.

Je vous remercie également, chers actionnaires, de votre confiance et de votre fidélité.

« L'innovation est, et sera, de plus en plus multidisciplinaire. »

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2018



La performance de la Médecine de spécialités et des Marchés émergents compense les pertes d'exclusivité et le recul des Vaccins

Au premier trimestre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 898 M€, en baisse de 8,7% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 8,3 points de pourcentage. À TCC, le chiffre d'affaires enregistre un léger recul de -0,4% et de -1,1% à TCC/PC⁽³⁾.

La **Médecine de spécialités** (Sanofi Genzyme) a enregistré une forte progression de 16,3%⁽⁴⁾ à TCC, bénéficiant des nouvelles franchises Maladies hématologiques rares, grâce à l'acquisition de Bioverativ, et Immunologie. Cette dernière a atteint un chiffre d'affaires de 117 M€ au premier trimestre, dont 107 M€ générés par le traitement contre la dermatite atopique Dupixent®, dont les prescriptions ont continué à progresser fortement aux États-Unis.

Les ventes des **Marchés émergents** ont progressé de 8,3% à TCC à 2 467 M€ grâce à une croissance à deux chiffres en Chine et en Amérique latine.

Ces performances ont permis de compenser le léger recul de -0,9% à TCC du chiffre d'affaires des **Vaccins** (Sanofi Pasteur), lié aux contraintes d'approvisionnement du vaccin pédiatrique Pentaxim® en Chine, et les pertes d'exclusivité de Lantus® et sevelamer aux États-Unis.

Les pertes d'exclusivité ont impacté respectivement le chiffre d'affaires de la franchise Diabète, en recul de 10,0% à TCC et des Produits de prescription établis, en baisse de 6,4% à TCC.

Chiffre d'affaires des franchises	T1 2018	Variation à TCC
Médecine de Spécialités	1 710 M€	+16,3%
Diabète & Cardiovasculaire	1 484 M€	-8,7%
Produits de prescription établis	2 320 M€	-6,4%
Santé Grand Public	1 238 M€	+2,0%
Généralistes	435 M€	+0,9%
Vaccins	711 M€	-0,9%



Évolution de la dette nette

À la suite de la clôture de l'acquisition de Bioverativ pour 8 979 M€, la **dette nette a augmenté à 14 142 M€** au 31 mars 2018.

En mars, Sanofi a placé avec succès des **émissions obligataires pour 8 Mds€** qui serviront notamment à financer les acquisitions de Bioverativ et d'Ablynx. **Le coût moyen de la dette est de 0,96%** au premier trimestre et les solides notations de crédit ont été confirmées.

1 - Les croissances sont indiquées à taux de change constants (TCC). Les croissances entre parenthèses sont à données publiées. Pour la définition des indicateurs financiers, veuillez consulter le communiqué de presse du 27 avril 2018. 2 - Bénéfice net par action. 3 - PC : périmètre constant : ajusté de l'acquisition de Bioverativ 4 - Ajusté de l'acquisition de Bioverativ : +12% à TCC/PC.

Quels sont les éléments à retenir du premier trimestre 2018 ?

Au premier trimestre, la performance de nos activités et une gestion disciplinée des dépenses opérationnelles nous ont permis de compenser l'impact des pertes d'exclusivité de Lantus® et Renvela®/Renagel® aux États-Unis.

La concurrence des biosimilaires de Lantus® ainsi que la pression sur les prix aux États-Unis ont pesé sur le chiffre d'affaires du Diabète, conformément à nos prévisions. Si les ventes Diabète ont augmenté de 17,7% à TCC dans les Marchés émergents et sont restées stables en Europe, cela n'a pas compensé la baisse de 26,6% à TCC aux États-Unis. Quant à la perte du brevet de Renvela®/Renagel® aux États-Unis, elle a impacté les ventes des Produits de prescription établis. Mais grâce aux solides performances des Marchés émergents et de la Médecine de spécialités, nous avons réussi à maintenir un chiffre d'affaires stable sur le trimestre.

Nous avons également posé les fondations d'une franchise mondiale dans les Maladies hématologiques rares grâce à trois opérations stratégiques annoncées en moins d'un mois : l'obtention des droits mondiaux sur le fitusiran, l'acquisition de Bioverativ et celle d'Ablynx qui nous apporte par ailleurs une plateforme technologique innovante de nanocorps renforçant notre portefeuille de R&D dans d'autres aires thérapeutiques.

Quand interviendra le retour à la croissance annoncé pour 2018 ?

Le retour à la croissance est prévu au second semestre 2018. L'impact des pertes de brevets devrait être largement compensé par l'avancée des nouveaux produits, notamment la contribution croissante de Dupixent®, par le développement de notre franchise Maladies hématologiques rares et, toujours, par la bonne gestion de nos coûts.

La seule incertitude reste l'impact des taux de change, mais à taux de change constants nous confirmons nos prévisions d'une croissance de notre BNPA des activités sur l'ensemble de l'année entre +2% et +5%.

Pourriez-vous nous en dire plus sur votre nouvelle activité dans l'hématologie et les maladies rares du sang ?

Début mars, nous avons finalisé l'acquisition de Bioverativ qui nous apporte un portefeuille de produits en croissance : Eloctate® et Alprolix® sont des traitements de référence contre l'hémophilie et nous pensons qu'ils le resteront dans les années à venir. Nous comptons faire croître la franchise, notamment en lançant ces produits dans les Marchés émergents. Avec l'acquisition d'Ablynx, nous ajoutons le caplacizumab à notre portefeuille qui pourrait être lancé avant la fin de l'année s'il est approuvé en Europe. Enfin, la poursuite du programme de phase 3 pour fitusiran dans l'hémophilie, devrait nous permettre d'élargir davantage le portefeuille de la franchise.

ACQUISITION D'ABLYNX – UNE ÉTAPE CLÉ POUR RENFORCER L'INNOVATION EN R&D



**PIONNIER DE LA TECHNOLOGIE
DES NANOCORPS**

UN PORTEFEUILLE DE PLUS DE

45

CANDIDATS-MÉDICAMENTS,
DONT

8

EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT
CLINIQUE

SUCCÈS DES OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION SUR ABLYNX

Le 14 mai 2018, Sanofi et Ablynx ont annoncé le succès des offres publiques d'acquisition par Sanofi des titres Ablynx. Détenant plus de 95 % des titres, Sanofi a lancé le 22 mai une offre de reprise des titres restants.

Sanofi et Ablynx avaient signé un accord en janvier, en vertu duquel Sanofi proposait **d'acquérir Ablynx pour environ 3,9 Mds**.

PROLONGEMENT D'UN PARTENARIAT RÉUSSI

Sanofi et Ablynx s'étaient rapprochés en 2017 dans le cadre d'un partenariat de R&D dans les maladies immuno-inflammatoires. L'acquisition d'Ablynx s'inscrit dans la **stratégie d'innovation** de Sanofi qui a pour ambition de se concentrer sur les technologies qui permettent de développer des **molécules plurispécifiques** ciblant plusieurs maladies à la fois.

La **plateforme technologique de nanocorps** (Nanobodies®) d'Ablynx est particulièrement

innovante. Ablynx détient un large portefeuille en propre et au travers de collaborations dans des aires thérapeutiques comme l'hématologie, l'inflammation, l'immuno-oncologie et les maladies respiratoires, **complétant parfaitement le portefeuille de Sanofi**.

MALADIES HÉMATOLOGIQUES RARES

Caplacizumab est le plus avancé des produits d'Ablynx, ciblant le purpura thrombotique thrombocytopénique acquis (PTT acquis), une maladie rare du sang, parfois mortelle. Il s'ajoute au portefeuille de Sanofi dans les maladies hématologiques rares et **complète l'acquisition de Bioverativ, ainsi que l'obtention des droits sur fitusiran d'Alnylam**.

INFECTIONS À VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTIAL

Ablynx apporte également un nanocorps en phase 2b qui représente une percée potentielle **dans le traitement symptomatique des infections à virus respiratoire syncytial (VRS)** et est complémentaire avec les programmes de recherche de Sanofi Pasteur dans ce domaine.

DÉPART À LA RETRAITE D'ELIAS ZERHOUNI, PRÉSIDENT MONDE R&D



Le **Dr Elias Zerhouni**, Président Monde de la Recherche et Développement, prendra sa retraite le 30 juin 2018 après avoir servi Sanofi avec succès pendant plus de neuf ans. Il a mené durant ces années **la transformation de la R&D** de Sanofi en une organisation centrée sur les agents biologiques, les plateformes technologiques propriétaires et les molécules multicibles.

Le **Dr John C. Reed** lui succédera à compter du 1^{er} juillet 2018. Il était depuis cinq ans Responsable Monde de Roche Pharma Recherche et Développement Précoce et était à ce titre chargé de piloter les activités de recherche et développement précoce dans tous les domaines thérapeutiques, notamment l'oncologie, l'immunologie, les maladies rares, les neurosciences, l'ophtalmologie et les maladies infectieuses.



INVESTISSEMENT DE 350 M€ DANS UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE VACCINS AU CANADA

Sanofi a annoncé un investissement de 350 M€ dans la construction d'une nouvelle installation de pointe dédiée à la fabrication de vaccins à Toronto, où se situe le siège de Sanofi Pasteur au Canada.

La nouvelle installation permettra à Sanofi Pasteur de répondre à la **croissance de la demande en vaccins pédiatriques et de rappels**, notamment des vaccins contre la coqueluche, la diphtérie et le tétanos.



CESSION PRÉVUE DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRIQUES DE SANOFI EN EUROPE

Le 17 avril 2018, Sanofi a annoncé avoir entamé des **négociations exclusives avec Advent International** en vue de l'acquisition par Advent de Zentiva, son activité Génériques européenne, pour 1,9 Md€.

Advent est une société internationale de capital-investissement forte d'une vaste expérience dans le secteur de la santé et des opérations de dissociation d'entreprises. La **transaction devrait être conclue avant la fin de l'année**, après consultation des instances représentatives du personnel et sous réserve des autorisations requises.

Céder les Génériques en Europe, activité non cœur de cible, fait partie de la stratégie de simplification et de remodelage de Sanofi.

POURSUITE DE L'INNOVATION EN RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT



DEMANDE D'HOMOLOGATION DE DUPIXENT® DANS L'ASTHME MODÉRÉ À SÉVÈRE

L'Agence européenne des médicaments a accepté d'examiner la demande d'autorisation de mise sur le marché de Dupixent® (dupilumab) comme **traitement d'entretien complémentaire de l'asthme modéré à sévère inadéquatement contrôlé**, chez certaines catégories d'adultes et d'adolescents.

Des demandes d'homologation sont actuellement étudiées dans d'autres pays, dont les États-Unis et le Japon, pour Dupixent® dans l'asthme modéré à sévère chez l'adulte et l'adolescent.

RÉSULTATS POSITIFS DE PHASE 3 POUR DUPIXENT® DANS LE TRAITEMENT DE LA DERMATITE ATOPIQUE DE L'ADOLESCENT

Lors d'un essai pivot de phase 3 évaluant Dupixent® dans le **traitement d'adolescents âgés de 12 à 17 ans souffrant de dermatite atopique modérée à sévère**, Dupixent® a significativement atténué la sévérité globale de la maladie et amélioré la cicatrisation de la peau, les démangeaisons et certaines mesures de la qualité de vie.

Une demande d'approbation réglementaire devrait être soumise aux États-Unis au troisième trimestre 2018 pour cette catégorie de patients. Dupixent® est approuvé dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de l'adulte, notamment aux États-Unis et en Europe.

CEMPIPLIMAB ÉVALUÉ DANS LE TRAITEMENT DU CARCINOME ÉPIDERMOÏDE CUTANÉ AU STADE AVANCÉ

L'autorité de santé américaine (FDA) a accordé un **examen prioritaire** à la demande d'homologation de cemiplimab dans le traitement du carcinome épidermoïde cutané (CEC) métastatique ou localement avancé chez des patients non-candidats à une chirurgie. Cet anticorps monoclonal humain expérimental, co-développé avec Regeneron est également en cours d'évaluation dans l'Union européenne.

DEMANDE D'HOMOLOGATION DE SOTAGLIFLOZIN DANS LE DIABÈTE DE TYPE 1

L'Agence européenne des médicaments et l'autorité de santé américaine (FDA) ont accepté d'examiner la demande d'homologation de **sotagliflozin, un médicament expérimental par voie orale** développé en partenariat avec Lexicon Pharmaceuticals, Inc., qui serait indiqué en complément d'un traitement par insuline pour améliorer le contrôle de la glycémie des patients adultes atteints de diabète de type 1.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 APPROBATION D'UN DIVIDENDE DE 3,03 EUROS PAR ACTION

L'Assemblée Générale Mixte de Sanofi s'est réunie le 2 mai 2018 au Palais des Congrès de Paris. Toutes les résolutions soumises au vote, dont l'approbation des comptes sociaux et consolidés, la distribution du dividende et le renouvellement du Conseil ont été adoptées par les actionnaires.

Les informations relatives à l'assemblée sont disponibles sur www.sanofi.com/AG2018



«Votre entreprise s'est profondément transformée au cours de ces trois dernières années. Au terme de cette évolution, Sanofi bénéficie d'un profil assez unique, avec des activités diversifiées, mais extrêmement cohérentes, ce qui lui permet d'allier innovation, solidité et performance.»

Olivier Brandicourt

Le Président du Conseil d'administration, **Serge Weinberg**, a introduit la séance en rappelant les moments forts de l'année 2017 et l'intense activité au sein de Sanofi début 2018. Il a souligné l'importance de l'innovation pour assurer l'avenir de la Société et fait valoir les progrès réalisés dans ce domaine, notamment au travers des nombreuses initiatives en matière de digitalisation et du renforcement du portefeuille de recherche. Il s'est également exprimé sur les principaux défis auxquels Sanofi doit faire face, tout en relevant l'importance de la transformation stratégique. Le Président est également revenu sur la responsabilité sociale des entreprises, dont il a été beaucoup question ces derniers mois, assurant que c'était une évidence pour Sanofi dont l'objectif est de faire progresser la santé dans le monde.

GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATIONS

Serge Weinberg a ensuite présenté la gouvernance de Sanofi, et notamment fait le point sur l'évolution progressive de la composition du Conseil ainsi que l'activité intense du Conseil et de ses comités en 2017.

Patrick Kron, Président du Comité des rémunérations, a exposé la politique de rémunération et a livré aux actionnaires une description précise des éléments dus ou attribués au titre de l'exercice au Président et au Directeur Général, notamment au regard des évolutions du *say on pay*.

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Le Directeur Général, **Olivier Brandicourt**, a présenté les progrès réalisés dans les grands axes de la transformation stratégique initiée il y a trois ans. Il a détaillé les efforts sans précédent en matière de Recherche et Développement et le recentrage sur les points forts de Sanofi, notamment dans les Maladies rares et les Vaccins, avant de revenir sur le renouvellement du modèle opérationnel et l'intégration de la dimension digitale qui, au-delà de la médecine et de la science, touche tous les domaines de l'entreprise.

« Nous avons profondément transformé Sanofi. L'enjeu était de lui redonner une dynamique, notamment pour faire face au déclin de l'activité Diabète aux États-Unis lié à la perte de brevet du Lantus®, et l'adapter à un environnement en forte évolution.

Ce changement était indispensable. Il va permettre à votre société de retrouver dès cette année le chemin de la croissance.»

Après avoir exposé la solidité du modèle de Sanofi, au travers de ses cinq entités globales, Olivier Brandicourt a rappelé l'engagement humain et citoyen de Sanofi, tant pour l'environnement que pour les problématiques de santé. Il a notamment détaillé le rôle majeur de l'entreprise en faveur de l'accès aux soins des plus démunis dans les pays émergents et en France.

PROGRÈS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Elias Zerhouni, Président Monde de la Recherche & Développement, a présenté le nouveau modèle de R&D et les progrès significatifs réalisés en la matière par l'entreprise en 2017 et les

étapes importantes attendues en 2018. Il a insisté sur le fort potentiel de Dupixent® pour le traitement de la dermatite atopique et dans d'autres indications potentielles en cours de développement. Il s'est également attardé sur le cemiplimab, dont les résultats sont encourageants dans le traitement du carcinome épidermoïde cutané et sur l'isatuximab, dont le développement présente une opportunité importante sur le marché croissant du myélome multiple.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le Directeur Financier, **Jérôme Contamine**, a souligné que 2017 a été une année de transition pour Sanofi qui a bénéficié de solides moteurs de croissance et qui a atteint l'ensemble de ses objectifs de performance financière. Le Directeur Financier a conclu en précisant que le retour à la croissance est attendu au 2^e semestre 2018.

GOVERNANCE

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur d'Olivier Brandicourt, Patrick Kron et Christian Mulliez et validé la nomination d'Emmanuel Babeau en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Robert Castaigne, administrateur de Sanofi depuis 2000 et Président du Comité d'audit, n'a pas brigué de nouveau mandat. Fabienne Lecorvaisier lui a succédé en tant que Présidente du Comité d'audit.

À l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'administration reste composé de **16 administrateurs**, dont six femmes et deux administrateurs représentant les salariés (**). Il est également très majoritairement composé d'administrateurs indépendants (*):

- Serge Weinberg*, Président du Conseil d'administration
- Olivier Brandicourt, Directeur Général
- Laurent Attal
- Emmanuel Babeau*
- Bernard Charlès*
- Claudie Haigueré*
- Patrick Kron*
- Fabienne Lecorvaisier*
- Mélanie Lee*
- Suet-Fern Lee*
- Christian Mulliez
- Marion Palme**
- Carole Piwnica*
- Christian Senectaire**
- Diane Souza*
- Thomas Südhof*

CRÉATION D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE



Lors de l'Assemblée Générale, Serge Weinberg a présenté le comité scientifique présidé par **Thomas Südhof**, 5^e comité spécialisé permanent. Ses missions sont :

- assister le Conseil d'administration dans l'examen de l'orientation stratégique et des investissements envisagés par la Direction Générale en matière de R&D ;
- identifier et discuter des tendances émergentes, des nouveaux enjeux, et s'assurer que la Société s'y prépare au mieux ;
- s'assurer de l'existence de processus permettant des prises de décisions optimales d'investissements en matière de recherche et développement, en cohérence avec la stratégie définie par le Conseil.

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL



Emmanuel Babeau est Directeur général délégué en charge des Finances et des Affaires Juridiques du groupe Schneider Electric.

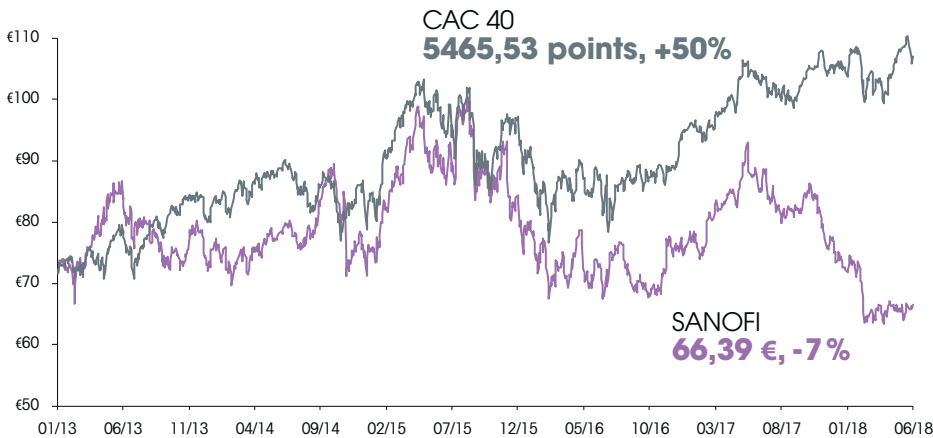
Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP, 1989), il est également titulaire du diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF). Emmanuel Babeau a débuté sa

carrière professionnelle au sein du cabinet d'audit Arthur Andersen en 1990, puis a occupé différents postes au sein de Pernod Ricard avant de rejoindre Schneider Electric en 2009.

Performance de l'action à Paris

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SANOFI

Euronext Paris, du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} juin 2018



CAC 40 Indexé sur le cours de l'action Sanofi - Source : vwdgroup

La capitalisation boursière de Sanofi s'élève à près de 83 Mds€ au 1^{er} juin 2018.

Découvrez la nouvelle édition du Carnet de l'actionnaire

Le nouveau Carnet de l'actionnaire présente les chiffres clés 2017 et fait le point sur la stratégie de l'entreprise. Il fournit également des renseignements sur l'action Sanofi et sur la gestion de vos titres, ainsi que des informations pratiques pour être actionnaire. Vous y trouverez les principaux contacts sans oublier les rendez-vous de l'année 2018.

Le Carnet a été distribué par e-mail à près de 50 000 actionnaires. Il est disponible sur l'application mobile SANOFI IR et sur le site Internet : www.sanofi.com/actionnaires

Si vous souhaitez recevoir la version électronique par e-mail ou un exemplaire imprimé par courrier postal, contactez-nous par email : relations-actionnaires@sanofi.com ou appelez-nous au

0 800 075 876 Service & appel gratuits



CALENDRIER

27 juin 2018

Réunion d'actionnaires à Lyon

31 juillet 2018

Résultats du 2^e trimestre 2018

31 octobre 2018

Résultats du 3^e trimestre 2018

22 et 23 novembre 2018

Salon Actionaria

FICHE D'IDENTITÉ

Euronext Paris, compartiment A

Code mnémorique : SAN

Code ISIN : FR 0000120578

New York Stock Exchange

Symbole : SNY

Numéro CUSIP : 80105N105000

RELATIONS ACTIONNAIRES

Sanofi - Relations Actionnaires
54 Rue La Boétie - 75008 Paris - France

0 800 075 876 Service & appel gratuits

relations-actionnaires@sanofi.com

sanofi.com/actionnaires

Application mobile : SANOFI IR
(disponible sur App Store et Google Play)

Information prévisionnelle et prospective :

Les déclarations présentées dans cette Lettre contiennent des prévisions et des informations prospectives qui ne constituent pas des faits historiques. Bien que la direction de Sanofi estime que ces prévisions et informations prospectives, ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, sont réalistes à la date de la présente Lettre, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces prévisions, hypothèses, intentions et informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes (difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi), qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont décrits dans cette lettre, ainsi que dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC), et notamment sous la rubrique « facteurs de risques » du document de référence. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ces informations qui ne constituent pas des faits historiques, sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

La Lettre aux actionnaires est éditée par la Direction des Relations Investisseurs / Relations Actionnaires de Sanofi.

Crédits photos : p. 2 : Marthe Lemelle, Denis FELIX - p. 3 : PeopleImages/GettyImages - p. 4 : Getty Images - p. 5 : Céline Clanet, Franck Parisot, Getty Images/Tetra images RF, Han Lans/GettyImages - p. 6 : Patrice Maurein - p. 7 : Franck Parisot

Conception/réalisation : SEITOSEI

Fin de rédaction : 1^{er} juin 2018